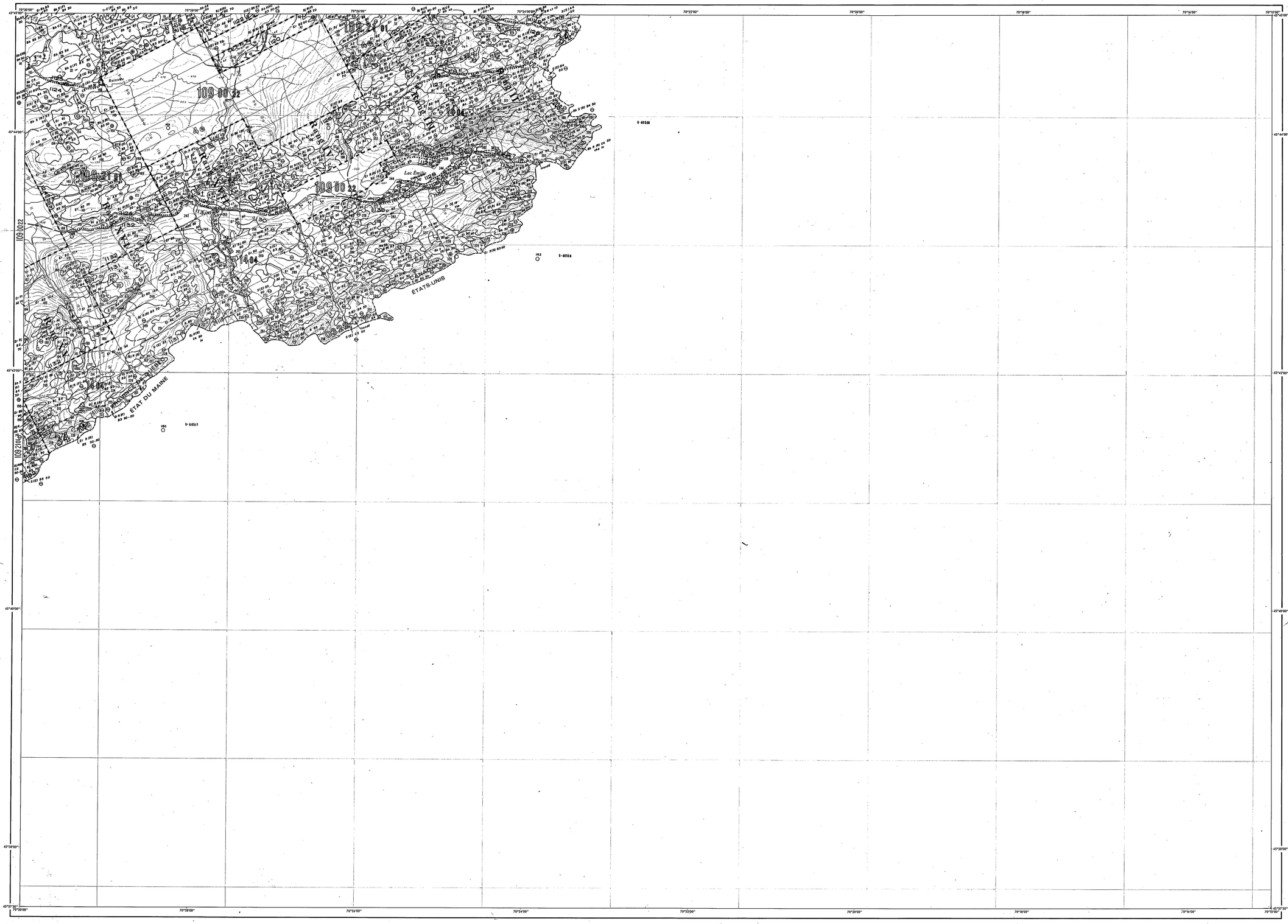

M.R.C. 510 LE GRANIT

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cannelée, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance hydrique	Tendance trophique
Résineux	R	(R)	
— — (aucune essence compagne prédominante)	R	(R)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	R	(S)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R	(E)	
— — à épinette noire et/ou pin rouge	R	(E)	
— — à pin rouge	R	(Pr)	
— — à pin gris	R	(Pg)	
— — à mélèze (plantation)	R	(Me)	
— — à peuplier	R	(Pe)	
— — à mélèze	R	(Me)	
— — (plantation)	R	p	
Pessière	S	(E)	
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	S	(E)	
— — (aucune essence compagne prédominante)	S	(R)	
— — à thuya (cèdre)	S	(C)	
— — à épinette noire	S	(E)	
— — à peuplier	S	(Pe)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S	(Pb)	
— — à pin rouge	S	(Pr)	
— — à pin gris	S	(Pg)	
— — à sapin et/ou épinette	S	(SE)	
— — (plantation d'épinette blanche)	Sepb	p	
— — (plantation de Norvège)	Sepn	p	
— — (plantation d'épinette noire)	Sepn	p	
— — (plantation d'épinette rouge)	Sepr	p	
Sapinière	S	(S)	
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)	S	(S)	
— — (aucune essence compagne prédominante)	S	(R)	
— — à thuya (cèdre)	S	(C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S	(E)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S	(Pb)	
— — à pin rouge	S	(Pr)	
— — à pin gris	S	(Pg)	
— — à mélèze	S	(Me)	
— — (plantation de sapin baumier)	Sesb	p	
Pinède à pin blanc	Pb	(R)	
— — — — (pin pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	Pb	(Pr)	
— — — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pb	(R)	
— — — — — avec thuya (cèdre)	Pb	(C)	
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb	(E)	
— — — — — avec mélèze	Pb	(Me)	
— — — — — avec pin gris	Pb	(Pg)	
— — — — — avec peuplier	Pb	(Pe)	
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb	(S)	
— — — — (plantation)	Pbb	p	
Pinède à pin rouge	Pr	(R)	
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr	(Pr)	
— — — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pr	(R)	
— — — — — avec thuya (cèdre)	Pr	(C)	
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr	(E)	
— — — — — avec mélèze	Pr	(Me)	
— — — — — avec pin blanc	Pr	(Pb)	
— — — — — avec peuplier	Pr	(Pe)	
— — — — — avec pruche	Pr	(Pr)	
— — — — (plantation)	Prr	p	
Pinède à pin gris	Pg	(R)	
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg	(Pg)	
— — — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pg	(R)	
— — — — — avec thuya (cèdre)	Pg	(C)	
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg	(E)	
— — — — — avec mélèze	Pg	(Me)	
— — — — — avec pin rouge	Pg	(Pr)	
— — — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg	(Pb)	
— — — — — avec peuplier	Pg	(Pe)	
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg	(S)	
— — — — (plantation)	Pgg	p	
— — — — Plantation de pin sylvestre	Psy	p	
Cédrière	C	(C)	
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C	(C)	
— — (aucune essence compagne prédominante)	C	(R)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C	(E)	
— — à mélèze	C	(Me)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C	(Pb)	
— — à pin gris	C	(Pg)	
— — à pruche	C	(Pr)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	C	(S)	
— — (plantation de thuya)	Tcc	p	
Pruchière	Pr		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr	(Pr)	
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr	(R)	
— — à thuya (cèdre)	Pr	(C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr	(E)	
— — à mélèze	Pr	(Me)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr	(Pb)	
— — à pin rouge	Pr	(Pr)	
— — à pin gris	Pr	(Pg)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr	(S)	
— — (plantation)	Prr	p	
Mélèzin	Me		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me	(Me)	
— — (aucune essence compagne prédominante)	Me	(R)	
— — à thuya (cèdre)	Me	(C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me	(E)	
— — à pin blanc et/ou rouge	Me	(Pb)	
— — à pin rouge	Me	(Pr)	
— — à pin gris	Me	(Pg)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me	(S)	
— — (plantation de mélèze européen)	Mel	p	
— — (plantation de mélèze japonais)	Mej	p	
— — (plantation de mélèze laricin)	Mel	p	

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance hydrique	Tendance trophique
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	(F1 Pg)	(F1 Pg)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	(F1 Pb)	(F1 Pb)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	(F1 Pr)	(F1 Pr)
— — — — — avec résineux	F1 R	(F1 R)	(F1 R)
— — — — — avec épinette	F1 S	(F1 S)	(F1 S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	(F1 E)	(F1 E)
Bouleau à bouleau blancs avec sapin	Bb S	(Bb S)	(Bb S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Bb S	(Bb S)	(Bb S)
— — — — — avec pin gris	Bb Pg	(Bb Pg)	(Bb Pg)
— — — — — avec pin blanc	Bb Pb	(Bb Pb)	(Bb Pb)
— — — — — avec pin rouge	Bb Pr	(Bb Pr)	(Bb Pr)
— — — — — avec résineux	Bb R	(Bb R)	(Bb R)
Bouleau à bouleau jaunes avec sapin	B J S	(B J S)	(B J S)
— — — — — avec pin rouge	B J R	(B J R)	(B J R)
— — — — — avec résineux	B J R	(B J R)	(B J R)
Peuplier avec sapin	Pe S	(Pe S)	(Pe S)
— — — avec pin gris	Pe Pg	(Pe Pg)	(Pe Pg)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	(Pe Pb)	(Pe Pb)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	(Pe Pr)	(Pe Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	(Pe E)	(Pe E)
— — — avec résineux	Pe R	(Pe R)	(Pe R)
Cèdrière rouge résineux	Cedr	(Cedr R)	(Cedr R)
Cèdrière résineux	Cr R	(Cr R)	(Cr R)
— — à sapin	Cr S	(Cr S)	(Cr S)
— — à pin blanc	Cr Pb	(Cr Pb)	(Cr Pb)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	(M Ft)	(M Ft)
— — — sur station humide	M Ft	(M Ft F)	(M Ft)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F		
— — à essences tolérantes	F1		
— — à essences tolérantes	Ft		
— — à peuplier	Fp		
— — (plantation)	Fp		
Bouleau à bouleaux blancs	Bb		
— — à bouleaux jaunes	B J		
Peuplier	Pe		
Cèdrière rouge	Cr		
Érablière	Er		
— — à bouleaux blancs	Er Bb		
— — à bouleaux jaunes	Er B J		
— — à peupliers	Er Pe		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F1		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft		
Plantation d'érable à sucre	Er S p		
— — de bouleau jaune	Bej p		
— — de peuplier	Pe p		
— — de peuplier hybride	Peh p		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumeie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle — cp
Coupe partielle en damier — cd
Coupe partielle par bande — cb
Coupe partielle plus épaisse légère — cv
Coupe totale — ct
Coupe totale légère — ct
Brûlis partiel — brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale — ct
Brûlis — br
Chablis total — ct
Épidémie sévère — es
Chablis — b
Plantation — p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
20 »	21-40 »
30 »	41-60 »
70 »	61-80 »
80 »	81-100 »
120 »	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 »	30-80 »
80-50 »	50-80 »
90-50 »	50-90 »
100-50 »	50-100 »
100-70 »	70-120 »

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JN (jeune inégienne) — Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 10 cms. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cms.
VIn (vieux inégienne) — Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges comprise de 10 cms. Autres peuplements, majorité des tiges soit plus de 10 cms.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	exclus
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 80 %	f
Extrême	81 à 100 %	e
Superficie entourée de pentes > 81%		s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tarifs publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	20m	17m	14m	11m	8m	6
	1	2	3	4	5	6
A 10%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 10%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 10%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C3 S 50 m E1 — S : défoliation; 60 : classe de pente; C3 : classe d'âge; S 50 : peuplement; m : classe de hauteur; E1 : classe de densité; S : sous groupe d'essences; 50 : groupement d'essences

R C3 c 40 B1 T — R : origine; C3 : classe d'âge; c : classe de pente; 40 : classe de hauteur; B1 : classe de densité; T : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE : .....

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE : .....

Carte forestière { Photographie aérienne : 1980 / Année de publication : 1981 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/12/80

21-E-15 S.E.	21-E-16 S.O.	
N.E.		
21-E-10 S.E.	21-E-9	
N.E.		
21-E-7		

ÉQUIDISTANCE DES COURBES : 10 MÈTRES

21 E/9 N.O.

DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE : 19°

UG 34 FORÊT PRIVÉE